

Compte administratif – Rapport de présentation – Exercice 2021

Séance plénière des 14 & 15 juin 2022

Les réformes successives sur les ressources régionales tendent vers une forme de tutelle de l'État sur la collectivité, ce que le CESER regrette.

Si les ratios financiers n'ont pas encore retrouvé les niveaux d'avant-crise, la dynamique de rétablissement des équilibres financiers engagée en 2021, malgré un contexte marqué par de nombreuses incertitudes, est à souligner.

Après la dégradation des principaux indicateurs financiers constatée au compte administratif 2020 en raison des effets de la crise sanitaire, l'année 2021 marque une amélioration très sensible de plusieurs indicateurs.

L'amélioration de l'épargne est appréciable, d'autant plus que ce critère est important pour l'obtention de financements, qu'ils soient bancaires ou obligataires, et pour l'obtention d'une bonne notation financière.

Le CESER encourage la gestion prudentielle et le moindre recours à l'emprunt, car si l'encours de la dette est certain, les recettes de fonctionnement peuvent être baissières, ce qui ferait monter le taux d'endettement de la collectivité.

Le CESER note la diversification des financements, en particulier par les émissions d'obligations. Le Conseil régional devrait poursuivre sa stratégie de sécurisation du coût de la dette, dans un contexte financier où les taux sont à la hausse.

Des résultats qui traduisent une forme de consolidation budgétaire et de gestion efficace du budget régional

- Alors qu'il était en baisse en 2019 (avant-crise), la collectivité affichait un résultat de clôture de l'exercice 2020 en hausse. Celui de 2021 fait apparaître un **solde excédentaire de 202,5 M€** (+ 55,5 M€ de résultat de clôture cumulé aux 147 M€ de résultat antérieur).

De même, alors que le Conseil régional avait fait le choix en 2019 de mobiliser légèrement le fonds de roulement à hauteur de 13 M€ pour limiter le recours à l'emprunt, ce compte administratif 2021 fait apparaître une hausse de 43 M€ du fonds de roulement, déjà abondé en 2020 de 12 M€.

Si les ratios financiers n'ont pas encore retrouvé les niveaux d'avant-crise, la dynamique de rétablissement des équilibres financiers engagée en 2021, malgré un contexte marqué par de nombreuses incertitudes, est à souligner.

Après la dégradation des principaux indicateurs financiers constatée au compte administratif 2020 en raison des effets de la crise sanitaire, l'année 2021 marque une amélioration très sensible de plusieurs indicateurs, présentés ci-dessous :

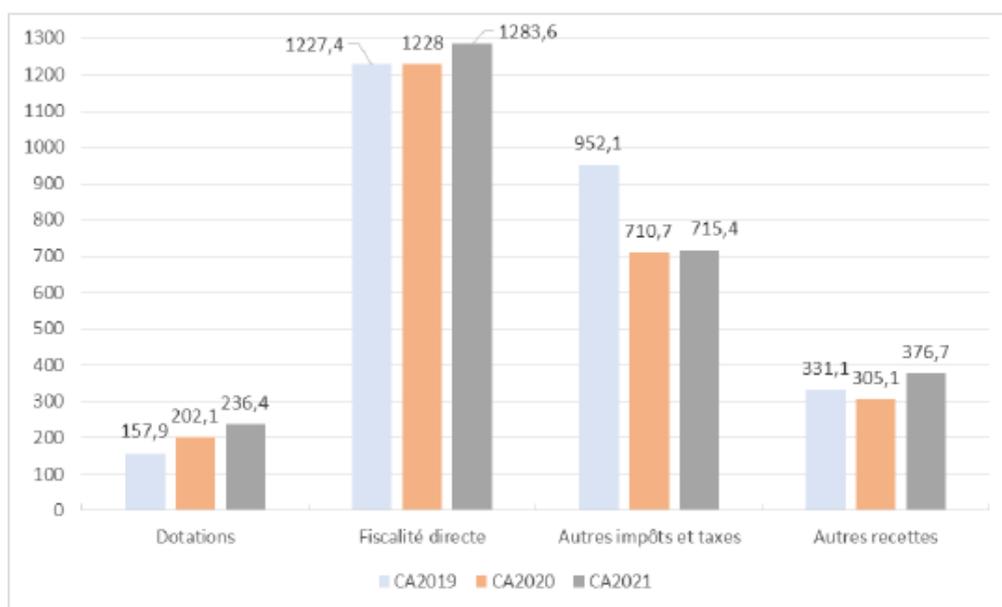
	2017	2018	2019	CA2020	CA2021
épargne brute	453,4 M€	465,5 M€	478,1 M€	331 M€	473 M€
épargne nette	342,1 M€	342,6 M€	348,4 M€	195,1 M€	309,9 M€
emprunts nouveaux	276,4 M€	201 M€	150 M€	456 M€	385 M€
encours de la dette	2 Mds	2,1 Mds	2,1 Mds	2,42 Mds	2,66 Mds
taux d'endettement	85,80 %	86,90 %	84,90 %	108,10 %	111,40 %
capacité de désendettement	4,43 années	4,48 années	4,4 années	7,3 années	5,6 années

L'exercice 2021 se caractérise, en autres, par une hausse de l'épargne brute en raison de la stabilité des dépenses de fonctionnement et une hausse des recettes.

Le niveau de réalisation des dépenses est resté très élevé : 92,4 % en dépenses de fonctionnement pour un volume stable à 1,915 Md€ et 92,5 % en investissement, en hausse par rapport au précédent compte administratif, pour un volume de dépenses de 1,039 Md€ en hausse de + 6 % par rapport à l'année antérieure.

1. Une hausse des ressources régionales

En 2021, le montant des réalisations de recettes, hors emprunt, gestion active de la dette, fonds européens FEADER-FEAMP et reprise des résultats antérieurs, **s'élève à 2,61 Mds€** : 2,39 Mds € au titre de la section de fonctionnement et 224,4 M€ au titre de l'investissement.



Ressources régionales (hors emprunt, gestion active de la dette, fonds européens FEADER-FEAMP, reprise des résultats antérieurs)

Les recettes de fonctionnement

➤ Les recettes de fonctionnement sont en hausse de 6 % par rapport à 2020 (+ 144,3 M€)

en M€	2020		2021		Evolution 2020-2021 des recettes réalisées	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation		
Fiscalité directe	1 224,7	1 228,0	1 256,8	1 283,6	55,5	5%
Autres impôts et taxes	663,4	710,7	709,0	715,4	4,6	1%
Dotations d'Etat	122,9	123,2	145,4	145,6	22,4	18%
Autres recettes de fonctionnement	201,0	181,3	243,1	243,1	61,8	34%
Total section de fonctionnement (hors FEADER)	2 212,0	2 243,3	2 354,4	2 387,7	144,3	6%

Extrait du rapport de présentation du Conseil régional

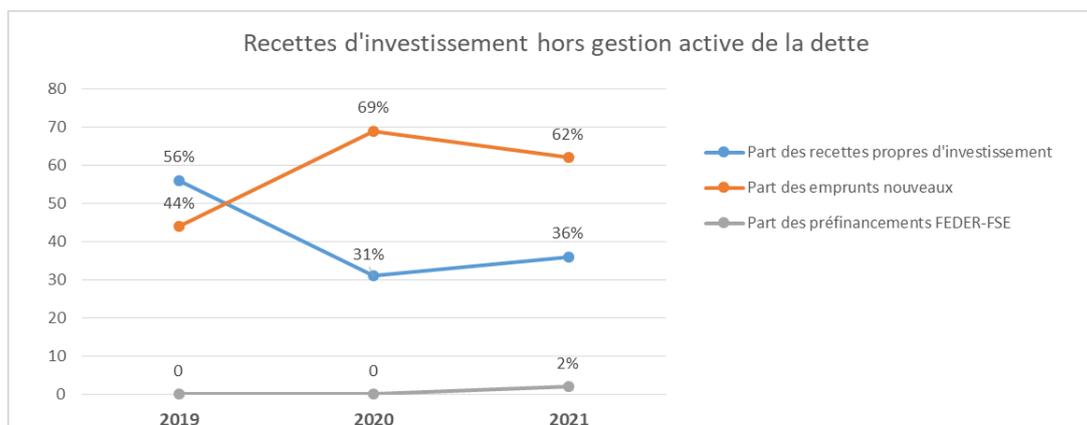
La progression la plus importante concerne la ligne « *Autres recettes de fonctionnement* » (+ 61,8 M€), particulièrement en raison de la mise en œuvre du PACTE et du Plan « Jeunes » (+ 46,6 M€) et du déploiement du Ségur de la Santé (+ 8,2 M€).

Une augmentation de 18 % des dotations de l'État est à noter. Toutefois, il s'agit d'une progression mécanique suite à l'instauration de la dotation de compensation pour perte de frais de gestion de la Taxe d'Habitation (TH).

À l'instar du remplacement de la CVAE par une fraction de TVA, le CESER regrette le remplacement d'une recette en lien avec son territoire par une dotation aléatoire. Les réformes successives tendent vers une forme de tutelle de l'État sur les collectivités et particulièrement pour les Régions qui en sont les premières victimes.

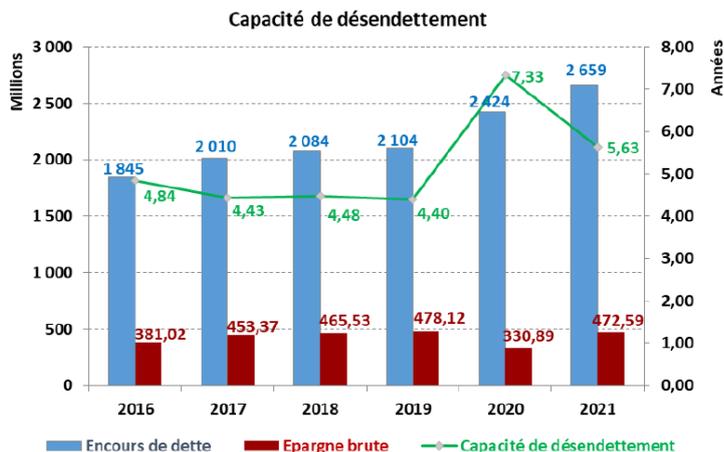
Les recettes d'investissement

- Les recettes d'investissement (hors emprunt) sont en hausse de 11 % (+ 21,9 M€) par rapport à 2020. Cette croissance résulte, pour plus de la moitié, de l'intégration de la nouvelle « dotation régionale d'investissement » (DRI), comptabilisée au sein de cette section. Il s'agit d'une dotation de l'État destinée à soutenir les projets dans les domaines de la rénovation énergétique des bâtiments publics (essentiellement des lycées) et des mobilités durables. La gestion de la DRI est intégralement déléguée aux Préfets de région. La liste des opérations soutenues par la dotation régionale d'investissement est conjointement arrêtée par le Préfet de région et le Président du Conseil régional.
- Le besoin de financement, s'élève à 342 M€ en diminution par rapport à 2020 de 23 %. Il a été totalement couvert par l'emprunt (385 M€).



2. Un fort rétablissement des équilibres financiers malgré un encours de dette en hausse

L'encours de la dette de la région Nouvelle-Aquitaine s'élève à 2,66 Mds€, en progression de 9,7 %. Malgré cette hausse, l'emprunt d'équilibre est en baisse de 16 % par rapport à 2020 et la capacité de désendettement passe de 7,3 à 5,6 années en raison de l'amélioration de l'épargne brute.



Extrait du rapport de présentation du Conseil régional

➤ **L'épargne**

L'épargne brute¹ connaît une nette amélioration de 43 % alors qu'elle s'était dégradée en 2020 (- 30,8 %) pour s'établir en 2021 à 473 M€. L'épargne nette (M€), destinée à l'autofinancement des investissements, s'est fortement améliorée (+ 59 %) pour s'établir à 309,9 M€.

L'épargne nette², destinée à l'autofinancement des investissements, s'est fortement améliorée (+ 59 %).

L'amélioration de l'épargne est appréciable, d'autant plus que ce critère est important pour l'obtention de financements, qu'ils soient bancaires ou obligataires, et pour l'obtention d'une bonne notation financière.

➤ **Le taux d'endettement**

Le taux d'endettement est le ratio entre l'encours de la dette et les recettes de fonctionnement. Le taux d'endettement en 2021 est de 111,4 % contre 108,1 % en 2020.

Le CESER encourage la gestion prudentielle et le moindre recours à l'emprunt, car si l'encours de la dette est certain, les recettes de fonctionnement peuvent être baissières, ce qui ferait monter le taux d'endettement de la collectivité.

➤ **La gestion de la dette**

Les financements mobilisés en 2021 se composent de financements bancaires pour 245 M€ et d'obligations, une première pour la collectivité régionale, pour un montant total de 140 M€.

La part des financements à taux fixes atteint 80 % de l'encours fin 2021 (+ 1 %). Le taux moyen atteint 1,51 % fin 2021 contre 1,68 % en 2020.

Le CESER note la diversification des financements, en particulier par les émissions d'obligations. Une bonne notation pour la Région est un élément important pour obtenir satisfaction lors d'émissions d'emprunts obligataires. Le Conseil régional devrait poursuivre sa stratégie de sécurisation du coût de la dette, dans un contexte financier où les taux sont à la hausse.

¹ **Épargne brute** : différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Cet excédent, appelé aussi autofinancement brut, finance la section d'investissement et doit couvrir a minima le remboursement du capital de la dette.

² **Épargne nette** : mesure l'épargne disponible pour financer les dépenses d'investissement. Ce ratio s'obtient en déduisant les remboursements de la dette de l'épargne brute.

➤ La trésorerie

La Région disposait au cours de l'année 2021 en trésorerie d'un total disponible de 250 M€. L'utilisation moyenne des lignes de trésorerie a été de 26,9 M€ en 2021 (contre 55,2 M€ en 2020) mais avec une cyclicité importante.

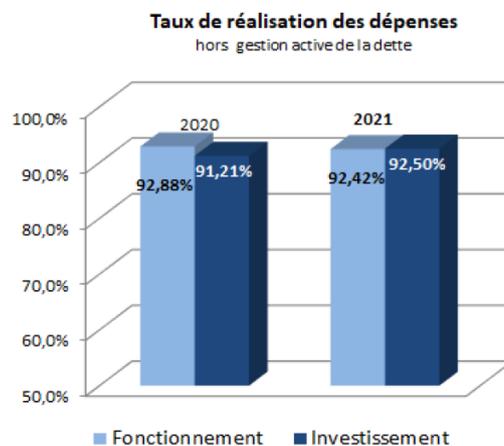
3. Dépenses – Une progression des taux de réalisation

En 2021, le montant des réalisations de dépenses totales s'élève à 2,95 Mds € (hors gestion active de la dette) : 1,9 Md€ au titre de la section de fonctionnement et 1,04 Md€ au titre de l'investissement.

En 2020, le montant des réalisations de dépenses totales s'élevait à 2,9 Mds € : 1,9 Md€ au titre de la section de fonctionnement et 977,6 M € au titre de l'investissement.

Sur la section de fonctionnement, le taux de réalisation, hors fonds européens et gestion active de la dette, progresse de 94,15 % à 94,52 % en 2021.

Sur la section d'investissement, le taux de réalisation, hors fonds européens et gestion active de la dette, progresse de 94,28 % à 97,19 % en 2021.



Avec un montant de près de 1,92 Md€, les dépenses de fonctionnement, sont stables (+ 0,1 %) par rapport à 2020 (+ 2,6 M€). Les dépenses d'interventions s'élèvent à 1,41 Md€ et représentent 73,9 % des dépenses totales de fonctionnement. Elles baissent de 0,3 % en 2021 (- 4 M€). Cette diminution globale comporte à la fois une hausse du secteur du transport portant essentiellement sur la convention TER (ajustement des montants 2020 et 2021 lié aux impacts COVID-19 sur les recettes + indexation des charges) et une baisse de l'action économique (plans d'urgence et de relance en 2020).

Les dépenses d'investissement réalisées sont en hausse de 6 % par rapport à l'année 2020 (+ 61,6 M€) et constituent un nouveau record de réalisation pour la Nouvelle-Aquitaine. Cette hausse résulte à la fois des politiques d'interventions, des fonds européens et du remboursement du capital de la dette.

PILIER 1. Développement Économique – Emploi

Le taux de réalisation est, en 2021, de 85,34 % en fonctionnement et de 98,86 % en investissement (99,65 % en 2020).

PILIER 2. Jeunesse

Le taux de réalisation est, en 2021, de 97,43 % en fonctionnement et de 96,94 % en investissement (82,26 % en 2020).

Un raccourcissement des formations qui interroge

Les parcours de formations professionnelles sont plus courts que ce qui avait été envisagé pour 49 % des entrées 2021. Le CESER alerte à nouveau sur la tendance au raccourcissement des formations, dans l'optique de répondre de manière plus immédiate et plus dans l'urgence aux besoins des employeurs. Il est important de prévoir dans l'offre de formation régionale une adaptation des modalités longues et courtes, ainsi qu'une réflexion sur le contenu pédagogique.

Des risques de déqualification à prévenir

Le phénomène des personnes qui privilégient l'emploi par rapport à la formation, lié en particulier à la crise économique, génère des risques de déqualification importants.

Le CESER préconise de faire réaliser, via l'instance CREFOP, le bilan des conventions avec les OPCO ou Transitions Pro, dans les filières plus spécifiquement concernées.

Le CESER suggère que le CREFOP, suite à ce bilan, analyse et/ou mette en place les accompagnements spécifiques, par filières. Les demandeurs d'emploi ayant renoncé à une formation ou abandonné cette dernière pour répondre à une proposition d'emploi auraient ainsi la possibilité d'accéder à une qualification et d'évoluer.

Des risques importants pour les lycées

Le Conseil régional fait des efforts importants en matière de Programme Pluriannuel d'Investissements (PPI) pour les lycées.

Il existe néanmoins un décalage entre le PPI des Départements, qui construisent plus rapidement des collèges, et celui de la Région.

Si la contribution du Conseil régional au niveau des lycées devait être refondée, il serait capital de maintenir la gratuité des manuels scolaires.

Au niveau de la conception des lycées, le CESER attire l'attention sur la nécessité de tenir compte des enseignements de la crise sanitaire et du passé pour élaborer les projets à venir.

PILIER 3. Aménagement du territoire

Le taux de réalisation est, en 2021, de 97,06 % en fonctionnement et de 95,11 % en investissement (97,46 % en 2020).

Un bon niveau de réalisation...

Le CESER prend acte du bon niveau global de réalisation des dépenses en 2021 dans les domaines de l'aménagement du territoire et des mobilités durables. Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement se maintient à un niveau important (97,06 % pour le pilier 3 « Aménagement du territoire », en légère progression, et 99,51 % pour la mobilité durable). S'il note une progression sensible des dépenses liées aux transports, le CESER relève en revanche :

- les difficultés récurrentes de réalisation des dépenses de fonctionnement liées à la politique contractuelle, que le Conseil régional explique, par la conjonction de différents facteurs³. Le CESER note toutefois que ces dépenses sont en légère progression en 2021 ;
- le recul des réalisations, tant en taux de réalisation que de dépenses effectives, sur l'économie territoriale et la politique de retournement, dont le CESER souhaiterait connaître les raisons.

Après une année 2020 en nette progression, les taux de réalisation des dépenses d'investissement sont en retrait en 2021 : c'est en particulier le cas sur le volet « Mobilité durable et intelligente », où le taux de réalisation passe de 99,02 % à 93,5 %, pour des dépenses en forte progression (de 8,7 à 16,3 M€). Le recul est moins marqué sur le pilier 3, où les réalisations atteignent 95,02 % (- 2,34 %), pour des dépenses en hausse de 6 M€. Le CESER note plus spécifiquement :

- la forte progression des taux de réalisation sur la politique contractuelle, qui passent de 86 % à près de 99 %, tandis que les dépenses progressent significativement (16,2 M€, contre 11 M€ en 2020) ;
- la baisse marquée des dépenses réalisés sur l'économie territoriale et la politique de retournement, qui passent de 30,5 M€ à 23,5 M€ ;
- l'effort toujours soutenu sur l'aménagement numérique du territoire, avec une hausse sensible des dépenses réalisées (64 M€, contre 59 M€ en 2020).

³ Moindre demande de versement d'acomptes et de soldes des actions menées dans le cadre des contrats de territoires, mise en œuvre tardive de l'association Ferrocampus et non réalisation de certaines opérations sur la ruralité liée à la crise sanitaire.

... parfois difficile à apprécier

Le CESER peut voir dans ces taux de réalisation globalement satisfaisants le signe d'une certaine forme de sincérité dans les prévisions budgétaires. Pour autant, cet indicateur ne peut être apprécié sans une connaissance détaillée des facteurs susceptibles d'expliquer la consommation plus ou moins importante des différents crédits. Le CESER note de manière positive que le rapport de présentation du compte administratif s'efforce de replacer les réalisations budgétaires dans leur contexte. Pour autant, il pourrait être envisagé d'enrichir le document qui l'accompagne de tableaux synthétiques qui permettraient de rendre plus lisible l'impact de *Néo Terra* sur les finances régionales.

Des interrogations sur les évolutions des niveaux de réalisation

Les domaines d'intervention (culture, sport, santé, vie associative...) conservent des taux de réalisation de dépenses très élevés aussi bien en fonctionnement qu'en investissement. Toutefois, la baisse importante constatée de ce taux pour les dépenses de fonctionnement en direction de la vie associative et de la solidarité (de 97,7 % en 2020 à 74,35 % en 2021) a de quoi surprendre. Sans doute dus aux effets de la crise sanitaire sur l'activité et sur les emplois dans les associations, ce constat de baisse et ce contexte appellent une réflexion sur les modalités ou procédures de gestion du dispositif régional. Le CESER rappelle que les associations ont sévèrement été impactées par les effets de la crise COVID (baisse des cotisations, perte de bénévoles, baisse des créations d'associations et des emplois...) et se sont vu imposer par l'État de nouvelles contraintes de contrôle administratif au risque parfois de sanctions relevant de l'arbitraire.

PILIER 4. Transition Écologique et Énergétique

Le taux de réalisation est, en 2021, de 98,76 % en fonctionnement et de 98,02 % en investissement (96,39 % en 2020).

Les taux de réalisation sont dans l'ensemble élevés pour ce pilier – davantage pour la section d'investissement que de fonctionnement toutefois. Plusieurs lignes atteignent d'ailleurs des taux de réalisation de près de 100 % : cela peut signifier que davantage de dossiers et projets auraient pu être réalisés avec du budget supplémentaire sur ces lignes stratégiques que sont la biodiversité, le littoral, l'économie circulaire. Le CESER encourage donc à augmenter les financements alloués à ces lignes pour les prochains budgets.

Le CESER prend note du faible taux de réalisation en fonctionnement pour la ligne « *transition énergétique et adaptation aux changements climatiques* », du fait d'un retard dans la mise en œuvre du programme Service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE). Le levier de la rénovation énergétique est majeur pour réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. À ce titre, et malgré la hausse des coûts de travaux, il est important que le Conseil régional poursuive sa stratégie de rénovation thermique des lycées, sources de gains écologiques et économiques importants à terme.

Un lien qui interroge entre recettes du Conseil régional et transition écologique

Du fait de la rapide reprise économique de 2021, après les différents confinements liés à la pandémie de COVID-19, les recettes du Conseil régional ont été plus élevées que prévues. Or, cette activité économique a repris au détriment des trajectoires d'atteinte des objectifs environnementaux, en particulier climatique.

N'est-il pas paradoxal pour la collectivité régionale, alors même que les enjeux environnementaux et énergétiques nécessiteraient une forte réorientation de son action, de continuer à dépendre, pour ses recettes, d'une consommation soutenue des ménages et de produits énergétiques ?

Ce constat d'incohérence entre recettes et objectifs politiques peut être posé à une échelle plus globale. Il est donc important de mener une réflexion sur les recettes de la Région et sur les risques qu'elles posent par rapport aux nécessaires transitions que le Conseil régional souhaite réaliser.

Au-delà du compte administratif, des inquiétudes pour l'avenir

Si le compte administratif 2021 marque un premier rétablissement des équilibres budgétaires régionaux après la crise sanitaire, le CESER ne peut qu'être sensible aux incertitudes, présentées par

les services du Conseil régional, des prochains exercices.

Alors que des signes d'une relance économique étaient perceptibles fin 2021, le déclenchement de la guerre en Ukraine a provoqué un nouveau choc et accentué diverses difficultés dont l'impact déjà perceptible aura des répercussions sur un plus long terme : hausse des coûts de l'énergie, des prix des produits alimentaires et de certains produits industriels, instabilité géopolitique et risques de pénurie, difficultés d'approvisionnement...

L'inflation devrait avoir des incidences aussi bien sur les dépenses régionales (fonctionnement des lycées, coût des transports interurbains de voyageurs, coût du crédit et impact sur la dette...) que sur les recettes (par exemple baisse des immatriculations et des recettes fiscales associées). De même, l'accroissement de la dette régionale et les risques de hausse des taux pourraient, à l'avenir, peser plus lourdement sur les finances régionales et affecter les stratégies d'investissement. Le plan de remboursement à six ans présenté par le Conseil régional à l'agence de notation, dont le CESER souhaite avoir connaissance, constitue une première base de réflexion.

Face à un cadre budgétaire potentiellement plus contraint, le Conseil régional devra réaffirmer ses priorités : quels seront les politiques, les dispositifs considérés comme prioritaires, sur lesquels l'effort budgétaire devra être concentré ? Sur quels autres la Région devra-t-elle moins s'engager ? Autant de questions sur lesquelles la réflexion devra s'engager.

Cette situation constitue un risque réel d'aggravation des inégalités, de précarité, aussi bien pour les acteurs économiques que pour les populations, notamment celles déjà les plus modestes ou à faibles revenus. Le Conseil régional doit accentuer son effort pour accélérer la mise en œuvre de ses politiques en termes de transition énergétique, écologique et sociale, en s'appuyant sur la prochaine feuille de route *Néo Terra*, sur ses grands schémas structurants et sur la mise en place de critères d'éco-socio-conditionnalités.

Proposition de la commission A « Finances régionales »

Rapporteure : Michelle HEIMROTH

Secrétaire : Serge REY

Avec les contributions des commissions :

1 - « Éducation, formation et emploi »

Président : Olivier CHABOT, Rapporteuse : Sylvie MACHETEAU

2- « Développement des territoires et Mobilité »

Présidente : Camille de AMORIN BONNEAU ; Rapporteuse : Rima CAMBRAY

3 - « Environnement »

Présidente : Christine JEAN, Rapporteur : Bernard GOUPY

4 - « Économie »

Président : Daniel BRAUD, Rapporteuse Valérie FRÉMONT

5 - « Vie sociale, culture et citoyenneté »

Président : Alain BARREAU, Rapporteur : Éric ROUX

Vote sur l'avis du CESER

« Compte administration – Rapport de présentation – Exercice 2021 »

122 votants

93 pour

0 contre

29 abstentions

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Emmanuelle Fourneyron
Présidente du CESER de Nouvelle-Aquitaine

LES DEPENSES

SECTION DE FONCTIONNEMENT Axe	2020			2021		
	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations
1.1 - Economie numérique	2 944 810,96	2 733 514,29	92,82%	3 790 837,47	3 678 237,64	97,03%
1.2 - Filières, trans-filières et partenariats	12 674 720,38	12 534 624,20	98,89%	11 708 048,84	11 497 080,43	98,20%
1.3 - Performance industrielle	10 503 190,52	10 292 366,49	97,99%	10 096 800,69	10 095 215,65	99,98%
1.4 - Recherche, innovation et start-up	24 347 473,73	24 201 512,58	99,40%	28 152 661,36	28 081 413,31	99,75%
1.5 - Attractivité, internationalisation et financement	28 814 430,07	28 795 787,04	99,94%	10 471 851,60	9 871 075,02	94,26%
1.6 - Tourisme	13 339 355,40	13 304 678,37	99,74%	9 701 934,45	9 477 260,04	97,68%
1.7 - Agriculture	20 364 985,77	20 364 985,77	100,00%	17 336 649,45	17 099 423,04	98,63%
1.8 - Economie culturelle	10 745 927,59	10 733 987,59	99,89%	9 784 418,74	9 766 867,79	99,82%
1.9 - Economie sociale et solidaire	4 071 314,54	4 071 314,54	100,00%	2 993 000,00	2 928 203,51	97,84%
1.10 - Formation professionnelle continue	289 782 900,33	230 612 004,25	79,58%	293 914 359,49	235 376 895,76	80,08%
1.11 - Emploi et évolution professionnelle	22 251 496,67	20 633 522,14	92,73%	18 732 751,30	17 705 574,45	94,52%
Pilier 1. Développement économique - Emploi	439 840 605,96	378 278 297,26	86,00%	416 683 313,39	355 577 246,64	85,34%
2.1 - Orientation et accompagnement à l'insertion économique	18 020 483,00	16 070 554,63	89,18%	20 610 922,21	16 316 324,32	79,16%
2.2 - Apprentissage	18 827 352,00	15 193 137,20	80,70%	17 131 370,00	12 604 212,74	73,57%
2.3 - Education	355 863 805,05	351 238 974,34	98,70%	368 660 286,09	363 730 084,24	98,66%
2.4 - Lycées (bâtiments)	2 728 610,95	1 921 419,25	70,42%	2 517 525,34	2 382 612,28	94,64%
2.5 - Enseignement Supérieur	3 676 000,00	2 935 961,64	79,87%	3 370 000,00	3 135 405,05	93,04%
2.6 - Accompagnement des jeunes	10 378 114,90	10 289 859,90	99,15%	12 413 799,16	12 343 640,76	99,43%
2.7 - Vie quotidienne	218 147 910,01	200 636 044,71	91,97%	200 351 328,67	198 497 966,03	99,07%
Pilier 2. Jeunesse	627 642 275,91	598 285 951,67	95,32%	625 055 231,47	609 010 245,42	97,43%
3.2 - Politique contractuelle	3 728 732,01	3 015 383,99	80,87%	4 519 298,13	3 277 149,94	72,51%
3.3 - Economie territoriale et politique de retournement	11 389 047,44	11 227 598,05	98,58%	9 348 217,58	8 728 523,64	93,37%
3.4 - Culture	39 661 318,93	39 270 941,75	99,02%	39 068 040,50	38 672 168,08	98,99%
3.5 - Aménagement numérique du territoire	1 847 518,40	1 841 413,53	99,67%	1 870 000,00	1 639 498,66	87,67%
3.6 - Foncier, Habitat et politique de la ville	2 625 812,51	2 622 312,49	99,87%	2 485 533,61	2 456 648,61	98,84%
3.7 - Santé	100 585 256,00	97 058 029,63	96,49%	98 059 070,00	95 998 069,52	97,90%
3.8 - Sport	11 250 527,51	11 114 287,73	98,79%	11 432 521,00	10 693 588,48	93,54%
3.9 - Infrastructures, transports	178 971 747,43	172 692 217,28	96,49%	182 504 437,93	179 814 812,18	98,53%
3.10 - Europe et International	5 896 453,01	5 014 387,19	85,04%	5 445 615,26	4 846 679,10	89,00%
3.11 - Vie associative et Egalité	9 783 563,98	9 558 203,05	97,70%	8 048 570,71	5 984 030,52	74,35%
Pilier 3. Aménagement du territoire	365 739 977,22	353 414 774,69	96,63%	362 781 304,72	352 111 168,73	97,06%
4.1 - Biodiversité et PNR	15 082 182,23	15 073 638,59	99,94%	13 294 580,87	13 244 407,70	99,62%
4.2 - Eau - Littoral	3 688 660,99	3 688 660,99	100,00%	3 736 419,13	3 347 343,20	89,59%
4.3 - Economie Circulaire et Déchets	1 917 652,13	1 917 652,13	100,00%	2 300 000,00	2 102 578,73	91,42%
4.4 - Transition énergétique et adaptation aux changements climatiques	5 149 726,38	4 884 763,77	94,85%	6 393 424,17	4 227 842,14	66,13%
4.5 - Mobilité durable et intelligente	307 952 969,68	306 975 122,68	99,68%	330 370 447,00	328 748 641,98	99,51%
Pilier 4. Transition énergétique et écologique	333 791 191,41	332 539 838,16	99,63%	356 094 871,17	351 670 813,75	98,76%
5.1 - PO AQUITAINE	28 720 536,19	19 220 383,91	66,92%	29 730 380,00	13 133 235,36	44,17%
5.2 - PO LIMOUSIN	6 976 000,00	3 217 285,21	46,12%	7 646 523,00	3 227 813,42	42,21%
5.4 - PO AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES	18 688 138,45	823 456,83	4,41%	29 411 350,00	761 976,62	2,59%
Pilier 5. Gestion des fonds européens	54 384 674,64	23 261 125,95	42,77%	66 788 253,00	17 123 025,40	25,64%
6.0 - Modernisation de l'Administration	9 174 574,93	9 069 859,96	98,86%	9 657 242,32	8 989 449,20	93,09%
6.1 - Ressources humaines	135 036 671,89	130 832 639,74	96,89%	136 989 613,00	135 197 665,88	98,69%
6.2 - Élus et Ceser	17 030 247,26	15 595 606,67	91,58%	17 017 806,68	15 182 918,22	89,22%
6.3 - Communication et attractivité	6 156 310,70	5 076 279,47	82,46%	6 517 500,00	3 256 690,04	49,97%
6.4 - Affaires juridiques	3 115 001,00	2 885 764,46	92,64%	3 253 890,40	2 989 419,88	91,87%
6.5 - Moyens généraux	22 788 307,52	20 457 019,10	89,77%	17 905 294,56	14 432 352,62	80,60%
6.6 - Opérations financières	49 250 793,75	42 752 526,91	86,81%	58 383 387,00	49 522 607,46	84,82%
Pilier 6. Administration générale	242 551 907,05	226 669 696,31	93,45%	249 724 733,96	229 571 103,30	91,93%
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 063 950 632,19	1 912 449 684,04	92,66%	2 077 127 707,71	1 915 063 603,24	92,20%
Total hors gestion active de la dette	2 058 950 632,19	1 912 449 684,04	92,88%	2 072 127 707,71	1 915 063 603,24	92,42%
Total hors gestion des fonds européens et gestion active de la dette	2 007 440 977,55	1 890 012 014,92	94,15%	2 008 720 334,71	1 898 702 554,46	94,52%

LES DEPENSES

SECTION D'INVESTISSEMENT Axe	2020			2021		
	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations	Total Prévisions	Total Réalisations	% Réalisations
1.1 - Economie numérique	6 689 339,97	6 689 339,97	100,00%	6 948 078,93	6 948 078,93	100,00%
1.2 - Filières, trans-filières et partenariats	7 457 032,24	7 457 032,24	100,00%	11 885 675,97	10 662 291,22	89,71%
1.3 - Performance industrielle	69 604 651,41	69 604 637,41	100,00%	68 459 761,35	68 459 761,35	100,00%
1.4 - Recherche, innovation et start-up	42 870 552,35	42 862 712,08	99,98%	46 306 872,88	46 306 843,08	100,00%
1.5 - Attractivité, internationalisation et financement	96 424 477,56	96 424 477,56	100,00%	28 942 120,43	28 942 120,43	100,00%
1.6 - Tourisme	19 245 422,48	19 208 255,58	99,81%	15 471 779,63	15 464 287,64	99,95%
1.7 - Agriculture	55 323 013,50	55 323 013,50	100,00%	51 628 525,77	51 628 525,77	100,00%
1.8 - Economie culturelle	10 568 779,36	10 553 590,48	99,86%	11 345 612,06	11 342 622,38	99,97%
1.9 - Economie sociale et solidaire	5 319 335,37	5 319 335,37	100,00%	5 972 617,39	5 972 617,39	100,00%
1.10 - Formation professionnelle continue	1 859 195,10	913 155,31	49,12%	4 491 223,00	2 865 999,01	63,81%
1.11 - Emploi et évolution professionnelle	100 000,00	0,00	0,00%	274 904,28	274 904,28	100,00%
Pilier 1. Développement économique - Emploi	315 461 799,34	314 355 549,50	99,65%	251 727 171,69	248 868 051,48	98,86%
2.1 - Orientation et accompagnement à l'insertion économique	390 000,00	308 650,00	79,14%	580 000,00	60 771,99	10,48%
2.2 - Apprentissage	20 559 026,00	12 719 752,12	61,87%	27 218 782,72	21 847 800,34	80,27%
2.3 - Education	61 469 879,68	52 756 041,31	85,82%	48 583 433,75	47 936 323,71	98,67%
2.4 - Lycées (bâtiments)	157 402 801,78	130 226 593,92	82,73%	200 126 067,19	198 473 332,99	99,17%
2.5 - Enseignement Supérieur	10 395 000,00	9 776 246,30	94,05%	14 125 184,37	14 125 184,37	100,00%
2.6 - Accompagnement des jeunes	24 568,00	24 568,00	100,00%	700 000,00	438 899,91	62,70%
2.7 - Vie quotidienne	4 224 121,34	3 534 643,28	83,68%	5 397 724,51	4 758 491,89	88,16%
Pilier 2. Jeunesse	254 465 396,80	209 346 494,93	82,27%	296 731 192,54	287 640 805,20	96,94%
3.2 - Politique contractuelle	12 807 870,14	11 063 064,61	86,38%	16 355 751,83	16 180 901,85	98,93%
3.3 - Economie territoriale et politique de retournement	31 171 370,38	30 520 919,04	97,91%	23 492 174,49	23 492 174,49	100,00%
3.4 - Culture	13 924 300,32	13 789 889,76	99,03%	18 832 200,57	17 207 235,02	91,37%
3.5 - Aménagement numérique du territoire	58 955 375,43	58 955 375,43	100,00%	64 053 348,97	64 053 348,97	100,00%
3.6 - Foncier, Habitat et politique de la ville	4 523 581,31	3 188 778,91	70,49%	3 116 275,49	2 007 564,68	64,42%
3.7 - Santé	6 545 519,00	6 291 451,68	96,12%	2 085 587,00	1 849 288,09	88,67%
3.8 - Sport	12 038 286,32	12 021 901,17	99,86%	22 585 850,00	19 066 930,83	84,42%
3.9 - Infrastructures, transports	87 167 924,53	85 959 831,00	98,61%	87 553 995,04	83 053 462,09	94,86%
3.10 - Europe et International	1 165 700,00	705 483,49	60,52%	1 973 641,19	1 447 879,29	73,36%
3.11 - Vie associative et Egalité	669 450,00	637 939,43	95,29%	782 250,00	700 144,33	89,50%
Pilier 3. Aménagement du territoire	228 969 377,43	223 134 634,52	97,45%	240 831 074,58	229 058 929,64	95,11%
4.1 - Biodiversité et PNR	5 368 444,71	5 366 435,94	99,96%	3 766 371,43	3 754 001,30	99,67%
4.2 - Eau - Littoral	7 077 718,20	6 686 796,69	94,48%	6 109 889,47	6 106 394,97	99,94%
4.3 - Economie Circulaire et Déchets	2 610 566,85	2 603 066,85	99,71%	3 119 189,10	3 119 189,10	100,00%
4.4 - Transition énergétique et adaptation aux changements climatiques	28 115 376,48	26 726 709,54	95,06%	31 609 888,34	31 528 778,11	99,74%
4.5 - Mobilité durable et intelligente	8 813 723,23	8 727 423,27	99,02%	17 425 821,96	16 292 879,46	93,50%
Pilier 4. Transition énergétique et écologique	51 985 829,47	50 110 432,29	96,39%	62 031 160,30	60 801 242,94	98,02%
5.1 - PO AQUITAINE	50 059 000,00	21 704 676,56	43,36%	68 865 521,00	31 335 448,58	45,50%
5.2 - PO LIMOUSIN	18 200 000,00	9 749 597,75	53,57%	26 749 627,00	8 917 398,56	33,34%
5.4 - PO AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES	30 000,00	15 780,17	52,60%	60 000,00	36 769,67	61,28%
Pilier 5. Gestion des fonds européens	68 289 000,00	31 470 054,48	46,08%	95 675 148,00	40 289 616,81	42,11%
6.0 - Modernisation de l'Administration	6 100 500,00	5 324 657,28	87,28%	6 524 378,07	3 971 003,20	60,86%
6.1 - Ressources humaines	91 000,00	60 307,97	66,27%	85 000,00	72 808,76	85,66%
6.2 - Élus et Ceser	48 500,00	26 302,56	54,23%	101 821,93	92 542,07	90,89%
6.3 - Communication et attractivité	1 121 000,00	968 789,40	86,42%	860 000,00	472 851,88	54,98%
6.5 - Moyens généraux	9 538 146,90	7 029 910,61	73,70%	6 214 467,52	5 301 893,99	85,32%
6.6 - Opérations financières	198 120 000,00	135 774 529,48	68,53%	218 955 400,00	192 643 672,93	87,98%
Pilier 6. Administration générale	215 019 146,90	149 184 497,30	69,38%	232 741 067,52	202 554 772,83	87,03%
TOTAL INVESTISSEMENT	1 134 190 549,94	977 601 663,02	86,19%	1 179 736 814,63	1 069 213 418,90	90,63%
Total hors gestion active de la dette	1 071 850 549,94	977 601 663,02	91,21%	1 123 431 414,63	1 039 213 418,90	92,50%
Total hors gestion des fonds européens et gestion active de la dette	1 003 591 549,94	946 147 388,71	94,28%	1 027 816 266,63	998 960 571,76	97,19%